



Rapport d'activité du réseau HI 2022

Handicap International
Humanity & Inclusion

Témoigner et agir, encore et toujours

En 2022, le contexte international a poursuivi sa dégradation de manière vertigineuse. Selon le Comité international de la Croix-Rouge, les conflits dans le monde ont doublé en vingt ans. Un tiers des pays et une centaine de groupes armés, étatiques ou non étatiques, sont parties prenantes aux conflits : nous pouvons citer, parmi tant d'autres, l'Éthiopie, la région du Sahel, le Yémen et, depuis plus d'un an, de façon intensive, l'Ukraine. Le non-respect du droit de la guerre est généralisé. Les civils ne sont pas protégés, et sont même souvent ciblés ; les infrastructures sont détruites sans aucun respect de proportionnalité.

Par ailleurs, l'accélération du changement climatique accentue les catastrophes naturelles, comme les sécheresses et la famine, et augmente le nombre de réfugiés climatiques.

Dans ce contexte extrêmement brutal, HI a démontré la robustesse de son modèle, basé sur la double mission d'agir et de témoigner, avec une empreinte géographique large, une variété de secteurs d'expertise, une agilité dans ses modes d'intervention, et des sources de financement diversifiées et complémentaires.

Des ressources pour agir en cohérence avec nos valeurs

L'année 2022 est une année record pour notre organisation, avec des volumes financiers exceptionnels. Le record de signatures de contrats de financement institutionnels et un record de collecte privée, à plus de 66 millions d'euros de revenus, nous ont permis de mettre en œuvre un volume d'activités sur le terrain en forte augmentation, s'élevant à 176 millions d'euros.

Sur un plan opérationnel, mutualisation et localisation sont plus que jamais à l'ordre du jour, avec davantage de programmes régionaux et la nationalisation de postes précédemment expatriés. Aujourd'hui, neuf programmes portent ainsi sur 29 pays, et le nombre de nos personnels nationaux grandit. Sur nos terrains d'intervention, 137 postes ont été nationalisés entre 2018 et 2022,

dont 43 en 2022. Le nombre de personnes expatriées a, quant à lui, diminué de 12 % sur la même période.

Une année de grandes victoires de plaidoyer

Créée en 1982, notre organisation fête ses 40 ans et saisit cette occasion pour remercier ses partenaires et ses donateurs de leur soutien au fil des ans. L'année 2022 est également celle des 25 ans de la signature du traité d'Ottawa interdisant les mines antipersonnel, et du prix Nobel de la paix attribué à la campagne internationale qui a contribué à ce résultat et que HI avait lancée avec cinq autres ONG.

Un quart de siècle après l'interdiction des mines, la mobilisation citoyenne contre le bombardement de civils connaît une victoire historique, le 18 novembre 2022, avec la signature par 83 États de la déclaration de Dublin, contre l'usage des armes explosives en zones densément peuplées (lire l'article en page 6).

Un autre succès majeur de plaidoyer — illustré davantage en page 7 — est l'adoption, le 9 décembre 2022, par le Conseil de sécurité des Nations unies, de la résolution 2664 prévoyant une exemption humanitaire aux régimes de sanctions des Nations unies, protégeant par là le versement de fonds et la fourniture de biens et de services nécessaires à l'acheminement de l'aide humanitaire.

L'ensemble de nos équipes n'a cessé de se mobiliser, dans un contexte international inquiétant et pesant, face aux défis nombreux dans chacun de nos pays de présence, tout en produisant les efforts d'adaptation requis par la transformation de notre organisation. Nous tenons à saluer l'engagement et le professionnalisme remarquables de tous et toutes. ■

Jean-Noël Dargnies, président,
et **Manuel Patrouillard**, directeur général



Sosan, une jeune fille afghane, a perdu l'usage d'une jambe à la suite d'une blessure par balle. Elle a bénéficié de séances de kinésithérapie et de soutien psychosocial des équipes de HI. Elle peut maintenant à nouveau aller à l'école.

© E. Blanchard / HI

PRÉSENCE DANS LE MONDE

466 projets dans **60** pays

BÉNÉFICIAIRES DIRECTS ET INDIRECTS

BÉNÉFICIAIRES DIRECTS¹

2 552 100

personnes ayant reçu un bien ou un service dans le cadre d'un projet mis en œuvre par HI ou ses partenaires opérationnels en 2022.

BÉNÉFICIAIRES INDIRECTS

11 883 937

personnes bénéficiant des effets d'un bien ou d'un service reçu par un bénéficiaire direct de HI en 2022.

BÉNÉFICIAIRES PAR THÉMATIQUE

SANTÉ **788 430** personnes

SOCIAL ET INCLUSION² **810 401** personnes

SERVICES DE RÉADAPTATION

528 158 personnes

PROTECTION ET RÉDUCTION DES RISQUES³

339 381 personnes

RÉDUCTION DE LA VIOLENCE ARMÉE

515 871 personnes

EN CONTEXTE D'URGENCE

963 129 personnes

EFFECTIFS⁴ DANS LE MONDE

4 794 collaborateurs soit :

- **4 013** personnels nationaux sur le terrain
- **284** personnels internationaux sur le terrain
- **265** personnels affectés aux programmes et au pilotage des missions sociales dans les sièges
- **232** personnels chargés des services d'appui, de la recherche de fonds et de la communication

BUDGET DU RÉSEAU HI

255 millions d'euros

1. Bénéficiaires directs : personnes ayant directement bénéficié en 2022 d'actions de HI ou de ses partenaires. Une même personne peut bénéficier de plusieurs services et activités, et certaines personnes ont pu être comptabilisées plusieurs fois. De ce fait, les données par thématique ne peuvent être additionnées.
2. Social et inclusion : services liés à l'habitat, aux infrastructures, à la communication et aux transports publics ; services liés à la justice, à la citoyenneté et à la participation politique ; services sociaux ; services éducatifs ; services économiques ; services d'eau, d'hygiène et d'assainissement.
3. Réduction des risques de catastrophes naturelles et adaptation au changement climatique, protection contre les abus et les violences, action humanitaire inclusive, genre et handicap.
4. Ces effectifs sont exprimés en équivalent temps plein annuel.

Partie 1 | Qui sommes-nous ?

Notre vision

Indignés face à l'injustice que vivent les personnes handicapées et les populations vulnérables, nous aspirons à un monde solidaire et inclusif, où toutes les différences nous enrichissent et où chacun peut « vivre debout ».

Notre mission

HI est une organisation de solidarité internationale indépendante et impartiale, qui intervient dans les situations de pauvreté et d'exclusion, de conflits et de catastrophes. Œuvrant aux côtés des personnes handicapées et des populations vulnérables, elle agit et témoigne, pour répondre à leurs besoins essentiels, améliorer leurs conditions de vie et promouvoir le respect de leur dignité et de leurs droits fondamentaux.

Nos valeurs

HUMANITÉ

La valeur d'humanité est le socle de notre action de solidarité. Nous considérons chaque personne sans discrimination et reconnaissons à chacun sa dignité. Notre action est empreinte de respect, de bienveillance et d'humilité.

INCLUSION

Nous promovons l'inclusion de chacun dans la société et la participation de tous, dans le respect de la diversité, de l'équité et des choix de chacun. Nous reconnaissons la différence comme une richesse.

ENGAGEMENT

Nous nous engageons avec détermination, enthousiasme et audace à développer des réponses adaptées, pragmatiques et innovantes. Nous agissons et mobilisons autour de nous pour combattre les injustices.

INTÉGRITÉ

Nous agissons de manière indépendante, professionnelle, désintéressée et transparente.

L'organisation Handicap International — Humanity & Inclusion

L'organisation Handicap International — Humanity & Inclusion regroupe une Fédération, créée en 2009, et huit associations nationales, fondées entre 1982 et 2006 : Allemagne, Belgique, Canada, États-Unis, France, Luxembourg, Royaume-Uni et Suisse.

La Fédération est chargée de la mise en œuvre des missions sociales du réseau dans 51 pays, sous les noms « Handicap International », « Humanity & Inclusion » ou « Humanité & Inclusion », selon les pays.

En 2022, 16 programmes portent le nom « Handicap International », neuf s'appellent « Humanité & Inclusion » et 26 « Humanity & Inclusion ».

Les associations nationales s'appellent « Handicap International » dans les pays d'Europe continentale (Allemagne, Belgique, France, Luxembourg et Suisse) et « Humanity & Inclusion » au Canada, aux États-Unis et au Royaume-Uni.



Le réseau HI

Le réseau HI est constitué de la Fédération, qui met en œuvre nos programmes dans 51 pays, des huit associations nationales, d'un bureau en Autriche (sous le nom « Handicap International ») et de l'Institut HI pour l'action humanitaire.

L'Institut HI pour l'action humanitaire, garant du cadre éthique

Depuis 2015, l'Institut HI pour l'action humanitaire (ex-Fondation Handicap International) définit le cadre éthique qui sous-tend l'action de HI. C'est un lieu de réflexion sur les enjeux éthiques et politiques auxquels sont confrontés le mouvement HI et, plus largement, les acteurs du secteur humanitaire.

CERTIFICATION IDEAS

Depuis janvier 2016, la Fédération HI s'est engagée dans une démarche de renforcement de ses pratiques en matière de gouvernance, de gestion financière et d'efficacité, avec l'accompagnement d'IDEAS, l'Institut de développement de l'éthique et de l'action pour la solidarité. Dans ce cadre, la gestion et les dispositifs de transparence de la Fédération ont été passés au crible des 120 indicateurs d'évaluation d'IDEAS. Au terme du processus, sur la base d'un audit indépendant, la Fédération HI a de nouveau obtenu le label IDEAS en 2020.



Politiques institutionnelles et Code de conduite

Les politiques institutionnelles de HI fixent les principes à respecter par chaque salarié ou partenaire de l'association. Les politiques « genre », « protection des bénéficiaires » et « protection de l'enfance » sont complétées par un Code de conduite qui s'applique à toute personne susceptible de représenter HI (salariés, proches accompagnant le personnel expatrié, consultants, prestataires et organisations partenaires, stagiaires, bénévoles). Lorsque les lois locales le permettent, il est intégré dans les contrats et les règlements intérieurs.

Nos politiques institutionnelles sont consultables en ligne sur www.hi.org/fr/politiques-institutionnelles :

- la politique de protection des bénéficiaires contre l'exploitation et les abus sexuels, qui interdit notamment le recours à la prostitution,
- la politique de protection de l'enfance,
- la politique handicap, genre et âge,
- la politique de lutte contre la fraude et la corruption,
- la politique de sécurité.

Une reconnaissance internationale

1996

En 1996, le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés attribue le prix Nansen à HI « pour son travail exceptionnel auprès des réfugiés ».

1999

Depuis 1999, l'organisation dispose du statut consultatif spécial auprès des Nations unies.

2011

En 2011, le prix humanitaire Conrad N. Hilton fut décerné à l'association pour l'ensemble de son engagement auprès des personnes handicapées.

2020

En 2020, l'Union européenne a décerné deux prix Horizon à HI, récompensant « une aide humanitaire high-tech et durable », pour ses projets de téléadaptation et d'utilisation de drones pour le déminage.

1997

HI est colauréate du prix Nobel de la paix, pour son action au sein de la Campagne internationale pour interdire les mines antipersonnel.

2008

En 2008, le prix Nansen saluait, cette fois, le travail au Sud-Liban des démineurs du centre de coordination de l'action contre les mines, des Nations unies. Parmi eux figuraient trois équipes de HI.

2018

Dans son classement 2018 des 500 meilleures organisations non gouvernementales, l'organisme NGO Advisor a classé HI à la 12^e place.

Ils soutiennent nos combats

HI bénéficie du haut patronage de Sa Majesté la reine Mathilde de Belgique. De nombreuses autres personnalités soutiennent les combats de HI : Artus, Jane Birkin, Brusk, Fabian Bünker, Jessica Cox, Gregory Cuilleron, Yves Duteil, Sonia Ezgulian, Rachel Kolly, Marie-Amélie Le Fur, Silke Pan, Axelle Red, Celine van Till...

Temps forts 2022



© V. Xaysana / HI

PLAIDOYER

La déclaration contre l'utilisation d'armes explosives en zones peuplées : une victoire historique

Le 18 novembre 2022 à Dublin, 83 pays adoptent une déclaration politique contre l'utilisation d'armes explosives en zones peuplées, autrement dit contre le bombardement des civils. C'est une victoire historique, à laquelle HI a largement pris part.

En signant ce texte, les États reconnaissent pour la première fois l'ampleur des dévastations causées par les bombardements

urbains. Ils s'engagent solennellement à restreindre l'utilisation d'armes explosives en zones peuplées. Ils promettent d'aider les victimes et de prendre en compte les conséquences, sur le long terme, de la destruction des infrastructures civiles. Surtout, ils conviennent de se réunir régulièrement afin de mesurer les progrès dans la mise en œuvre de ces engagements.

C'est une avancée majeure pour la protection des civils dans les conflits.

HI a été au cœur de la mobilisation de la société civile sur cette question. Forte de son expérience des zones de conflits, l'association a rallié le grand public et les parlementaires, convaincu de nombreux États, influencé le contenu du texte pour y inclure l'assistance aux victimes

et l'aide humanitaire. Cette victoire résonne avec l'interdiction des mines antipersonnel il y a vingt-cinq ans, à travers la signature, le 3 décembre 1997, du traité d'Ottawa. C'était le résultat des efforts acharnés menés par la Campagne internationale pour interdire les mines antipersonnel (ICBL), cofondée par HI en 1992, et un succès couronné par un prix Nobel de la paix. La déclaration de Dublin fait aussi écho à l'interdiction des bombes à sous-munitions en 2008, obtenue elle aussi grâce à la mobilisation de HI et de la société civile.

C'est en 2015 que HI décide de faire de son combat contre les bombardements urbains une priorité, face aux conséquences épouvantables de la destruction

de villes et de quartiers entiers, en Irak, en Syrie, au Yémen et sur bien d'autres théâtres de conflits.

L'association mène ce combat avec ses partenaires de la coalition INEW — International Network on Explosive Weapons — et chaque étape est une victoire. D'abord, avoir l'accord d'un nombre suffisant d'États pour travailler sur un texte. Ensuite, obtenir qu'il soit axé sur la problématique centrale de l'association : les bombardements des civils en zones urbaines. Enfin, faire en sorte qu'il soit adopté par un nombre significatif d'États.

À Dublin, l'émotion des équipes représentant HI est immense de voir plusieurs dizaines d'États confirmer leur engagement

en signant la déclaration politique. Notre organisation mesure le chemin parcouru, avec l'adhésion au processus de puissances militaires majeures, pourtant opposées, au départ, à cette idée.

Si la déclaration de Dublin est un aboutissement, elle est surtout un début. Il s'agit maintenant, pour notre organisation et ses partenaires, de convaincre d'autres États à rejoindre le texte. Il faut aussi rendre les États signataires redevables de leur engagement, en mesurant annuellement la réalité des changements dans leurs politiques et leurs pratiques. HI a cocréé l'outil Explosive Weapons Monitor, qui permettra de surveiller le bilan humanitaire de l'utilisation des armes explosives dans les zones urbaines.

PLAIDOYER

L'exemption humanitaire, pour un accès sans entrave aux populations

Les différents régimes de sanctions et les lois antiterroristes peuvent gravement entraver l'accès humanitaire, en interdisant les transferts de fonds dans certaines zones ou la fourniture de biens ou de services à certaines populations.

Ils se reflètent également dans des clauses contractuelles de certaines conventions de financement de l'aide humanitaire, qui sont quelquefois en contradiction avec les principes humanitaires, comme le criblage des bénéficiaires, contraire à l'impartialité.

Ces lois et mesures font peser des risques sécuritaires et juridiques sur les ONG, leur personnel et leurs opérations. Elles créent des procédures lourdes, augmentent les coûts de fonctionnement et criminalisent certaines opérations humanitaires. Surtout, elles isolent des communautés affectées par des crises et réduisent leur résilience.

La criminalisation potentielle de l'aide dissuade les acteurs humanitaires de s'engager dans certaines zones, où les besoins sont particulièrement aigus mais où la gestion des risques et de la conformité est déjà extrêmement contraignante.

Afin que l'aide humanitaire ne soit déployée que sur le seul critère des besoins des populations et afin de garantir la protection des populations civiles et celle du personnel

humanitaire, HI défend, aux côtés d'autres ONG, la mise en place d'exemptions humanitaires dans les régimes de sanctions des Nations unies, de l'Union européenne, mais aussi dans les lois nationales.

Grâce à un travail de plaidoyer soutenu, l'association a contribué à un tournant majeur dans la protection des activités humanitaires. En effet, le 9 décembre 2022, le Conseil de sécurité des Nations unies adopte, quasi unanimement, la résolution 2664, qui prévoit une exemption humanitaire applicable aux régimes, actuels et futurs, de sanctions décidés au niveau des Nations unies. Sont concernées par cette exemption toutes les activités liées à l'ensemble des biens et des services nécessaires « à l'acheminement en temps voulu de l'aide humanitaire ou à l'appui d'autres activités visant à répondre aux besoins essentiels », et elle s'applique à toutes les organisations humanitaires impartiales.

Il s'agira, dans les prochaines étapes, de s'assurer de la mise en œuvre de cette exemption dans les autres régimes de sanctions, comme ceux décidés au niveau de l'Union européenne de manière autonome, ou dans les lois nationales des pays dans lesquels les organisations humanitaires telles que HI interviennent.

Des engagements forts pour une transition écologique réussie

Dans sa stratégie 2016-2025, HI a inscrit la réduction de son impact environnemental comme un enjeu majeur et une opportunité stratégique à part entière. L'organisation a produit, en 2022, son premier bilan carbone. Les données collectées concernent l'année 2019 dans 37 des pays d'intervention et dans les sièges européens et nord-américains de l'association. Ce bilan s'inscrit dans une démarche sectorielle, et HI fait partie du groupe de travail « Carbone » du Réseau environnement humanitaire (REH), composé de dix ONG internationales.

HI a pour ambition de réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 50 % d'ici à 2030, par rapport au point de référence de 2019. Cet objectif ambitieux s'aligne sur les engagements de l'accord de Paris, qui définit la trajectoire à suivre pour limiter au maximum le réchauffement climatique et ses impacts. Le bilan carbone permet de prendre conscience

du chemin à parcourir et des efforts nécessaires pour atteindre cette cible ambitieuse.

Pour certains postes d'émission, les leviers sont clairs, sans être pour autant simples. Le travail sur nos achats, par exemple, porte à la fois sur la limitation des quantités achetées, la qualité des produits pour allonger leur durée de vie, le choix de nos fournisseurs — locaux, ou plus vertueux en matière d'impact environnemental — et la logistique d'approvisionnement quand les achats locaux ne sont pas possibles.

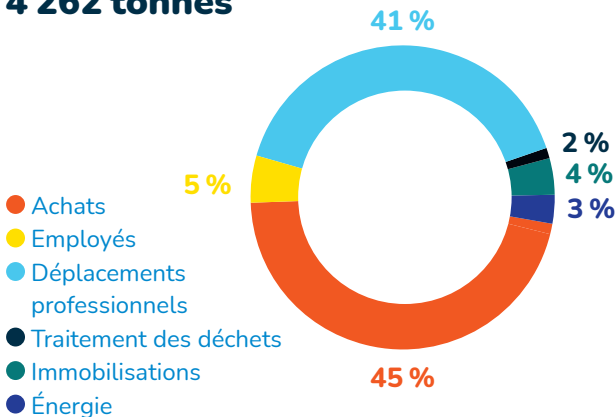
Pour d'autres postes d'émission, et pour réduire plus globalement son empreinte écologique sur le terrain, HI travaille avec toutes ses équipes techniques et opérationnelles sur la conception et la planification de ses projets, en y intégrant les enjeux environnementaux. Ainsi, HI veut limiter l'impact de ses projets — selon le principe de « ne pas nuire » —, les rendre plus résilients

face au changement climatique, et mieux accompagner ses bénéficiaires face aux bouleversements à venir.

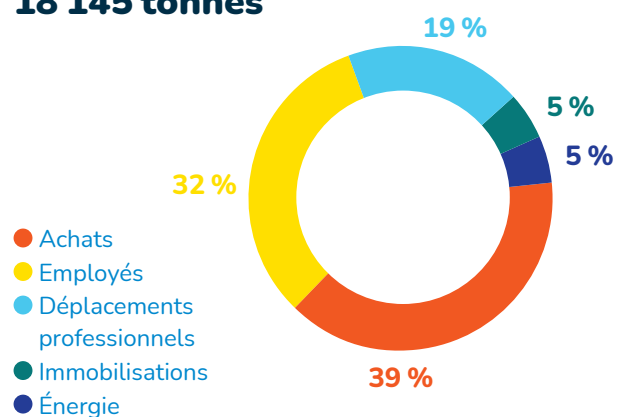
À cette fin, également, HI déploie un important plan de sensibilisation et de formation pour ses employés. Les modules de sensibilisation « Fresque du climat » et « Atelier 2tonnes », qui ont fait leurs preuves dans de nombreuses structures, sont progressivement proposés à tous les collaborateurs des sièges et des terrains. Le bilan carbone complet de l'organisation est partagé en interne, accompagné d'aides à la compréhension et de guides pour la construction de plans d'action ; des formations sont proposées sur les politiques environnementales de nos bailleurs de fonds, ainsi que sur les outils d'analyse de nos activités, pour que tous les employés de HI impliqués dans la mise en œuvre de nos projets puissent prendre en main cette problématique.

Bilan carbone — Postes d'émission de CO₂

Au siège :
4 262 tonnes



Sur le terrain :
18 145 tonnes





PAKISTAN

Une intervention rapide après les inondations

De juin à août 2022, le Pakistan a connu des précipitations sans précédent, qui ont provoqué les inondations les plus meurtrières que le pays ait connues depuis plus de dix ans. Cette catastrophe a affecté près de 33 millions de personnes et laissé 6,4 millions d'entre elles en besoin d'aide humanitaire. Elle a causé plus de 1 700 décès et blessé plus de 12 700 personnes. Plus de 630 000 autres ont été déplacées dans des camps, 1,3 million de maisons ont été détruites et 13 000 km de routes ont été endommagés. Plus de 1 460 établissements de santé et plus de 22 000 écoles ont également été touchés, ce qui a interrompu la scolarité pour plus de 3,5 millions d'enfants. Les inondations sont survenues à un moment où une grande partie de la population connaît une situation d'insécurité alimentaire croissante. Environ 73 % des ménages touchés n'ont pas un accès suffisant à la nourriture, et plus de 2 millions

d'hectares de terres agricoles ont été endommagés. Plus de 755 000 têtes de bétail ont été perdues au cours de cette catastrophe naturelle.

Grâce à sa présence dans la province de Khyber Pakhtunkhwa et à sa relation très forte avec les autorités locales et la communauté, HI est rapidement appelée en renfort. L'organisation procède à des évaluations et apporte une réponse d'urgence dans les deux districts les plus touchés de la province, Noushehra et Charsadda. La priorité de HI est de concentrer l'aide sur les familles les plus vulnérables : les personnes âgées, les familles monoparentales dirigées par des femmes, et celles comptant en leur sein des personnes handicapées.

Une équipe mobile apporte les premiers secours psychologiques. En coordination étroite avec les services locaux, l'organisation répond aux besoins de base des personnes affectées, en apportant aide

alimentaire et non alimentaire. Afin de faciliter l'accès aux distributions pour les personnes vulnérables et les personnes handicapées, l'association détermine des points de distribution accessibles et attribue des jetons aux personnes identifiées pour qu'elles puissent facilement obtenir leur colis. Mille kits alimentaires et 1 000 kits ménagers sont distribués à 1 501 familles. En fonction de leurs besoins, les familles reçoivent soit les deux types de colis, soit l'un ou l'autre. Ainsi, 499 familles ont reçu les deux kits, 501 familles n'ont reçu que des colis alimentaires et 501 autres familles, uniquement les colis non alimentaires. Pour continuer à soutenir les personnes affectées de la province de Khyber Pakhtunkhwa, HI travaille au développement de projets liés à la reconstruction de maisons et d'infrastructures, et à la reconstruction économique, en particulier pour les personnes dont les moyens de revenus agricoles ont été détruits.



27 430 personnes ont été accompagnées par HI lors de conflits

UKRAINE

Une réponse d'urgence contrainte par la guerre

Le 24 février 2022, l'armée russe envahit l'Ukraine. Les frappes aériennes et les bombardements quotidiens font de nombreuses victimes. En un an, plus de 7 199 personnes sont tuées et près de 11 756¹ autres sont blessées. Ce conflit plonge plus de 17,6 millions d'Ukrainiens dans un besoin d'aide humanitaire².

Malgré de fortes contraintes logistiques et sécuritaires, HI apporte une aide multisectorielle aux populations affectées. En matière de réadaptation physique et fonctionnelle, HI a dispensé, dans diverses structures du pays — centres collectifs, orphelinats — et dans huit hôpitaux, 7 000 séances de réadaptation, permettant à 783 personnes de retrouver leur mobilité. L'organisation a également formé 176 professionnels de santé à des services de réadaptation spécialisés, tels que les soins aux grands brûlés et les soins post-amputation. Plus de 1 300 aides à la mobilité — fauteuils roulants, déambulateurs, béquilles, cannes — ont été fournies aux personnes âgées et aux personnes ayant des besoins spécifiques dans les centres collectifs et les structures de santé.

Pour soutenir les populations touchées par le conflit et le personnel répondant à la crise, HI a assuré plus de 557 sessions de soutien psychosocial de groupe et 1 604 sessions individuelles, permettant à 2 115 personnes

de bénéficier de ce soutien, dans 11 structures, à Chernivtsi et Dnipro. Avec 212 autres sessions de groupe et 57 sessions individuelles dispensées dans cinq centres d'hébergement accueillant des réfugiés ukrainiens en Moldavie, 571 personnes ont aussi pu être accompagnées. L'organisation apporte également un appui à une ligne d'assistance téléphonique ouverte 24 heures sur 24, qui fournit un soutien en santé mentale aux appelants de tout le pays.

Pour répondre aux besoins de base des personnes déplacées accueillies par la population locale ou vivant dans des centres collectifs et autres structures, HI a distribué plus de 3 200 kits d'hygiène et 737 kits d'hiver (comprenant des couvertures, des vêtements chauds, etc.) à Dnipro. Ainsi, 23 centres collectifs ont été soutenus et plus de 7 000 personnes ont bénéficié de ces distributions. Par ailleurs, 2 977 personnes ont reçu un soutien financier de HI pour répondre à leurs besoins en nourriture, eau et médicaments essentiels, pour un total de 550 000 €.

Les familles déplacées qui rentrent chez elles sont confrontées à des risques accrus d'être exposées à des munitions explosives laissées par la guerre, ou à des bombardements et à des tirs d'obus. Pour les protéger, HI organise des sessions de préparation

1. Source : Haut Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (HCDH), chiffres du 24 février 2022 au 12 février 2023.

2. Source : Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA), 20 janvier 2023.

et de protection contre les conflits (CPP) et d'éducation aux risques liés aux munitions explosives (EORE). Elles peuvent ainsi adopter des comportements plus sûrs face aux menaces. HI forme également les travailleurs humanitaires et les membres du réseau de volontaires à l'éducation aux risques liés aux munitions explosives, à Chernivtsi, Vinnytsia, Poltava et Dnipro. HI a mené plus de 500 sessions (en ligne et en personne) et a formé 29 acteurs humanitaires et 33 points focaux communautaires. Quinze mille personnes ont bénéficié de ces sessions.

Pour soutenir et faciliter la livraison immédiate de biens humanitaires aux populations touchées par les conflits, HI a mis en place des plateformes logistiques opérationnelles à Vinnytsia, Dnipro et Kharkiv. HI a ainsi pu assurer la livraison de 887 envois, si 46 % des opérations concernant des régions proches de la ligne de front.

La plateforme logistique de l'organisation soutient 15 à 20 expéditions de biens vitaux par semaine afin d'aider les acteurs humanitaires à répondre aux besoins essentiels des populations touchées par les conflits.



**95 628 m² de terres
remises à la disposition
des populations
en Colombie**

COLOMBIE

La municipalité d'Inzá déclarée libre de mines par HI en 2022

En Colombie, pays fortement affecté par la violence armée, les mines et engins explosifs improvisés polluent de nombreuses régions et présentent un risque considérable pour les populations. En plus de trente ans, près de 12 200 personnes ont été victimes de ce fléau³. Pour y faire face, HI mène des activités de déminage dans cinq départements du pays : Cauca, Meta, Nariño,

Antioquia et Acandí. En parallèle, l'organisation accompagne les populations qui y vivent en organisant des sessions d'éducation aux risques liés à ces restes explosifs. Ces sessions permettent à ces communautés d'être de nouveau en sécurité sur leurs terres. En juillet 2022, HI déclare la municipalité d'Inzá, dans le Cauca, exempte de toute contamination par des mines antipersonnel,

3. Source : Dirección Descontamina Colombia.

des engins explosifs ou des munitions non explosées. Pendant deux ans, l'association y a mené des opérations de déminage dans huit zones et a sécurisé plus de 13 600 m². En tout, HI a enquêté sur la présence potentielle de contaminations sur près de 900 km². La restitution de ces terres bénéficie aux 27 000 habitants de la région. En outre, 45 ateliers d'éducation aux risques des mines ont été organisés au cours de ces deux années de travail. Pendant la phase d'enquête et d'analyse du terrain, 5 944 familles ont bénéficié de séances d'éducation aux risques des mines.

Par ailleurs, la municipalité d'Inzá abrite une grande richesse archéologique, architecturale et naturelle. Mais, comme dans nombre de régions du pays, les marques laissées par le conflit armé ont empêché les populations d'en profiter pleinement. Parmi les lieux les plus importants, il y a notamment le parc archéologique national

de Tierradentro, une réserve classée au patrimoine mondial de l'humanité par l'Unesco. En raison de la présence suspectée d'engins explosifs, elle n'a jamais pu être explorée dans son intégralité. La municipalité abrite également la bibliothèque publique « La Casa del Pueblo », qui a reçu le prix national des bibliothèques colombiennes. Grâce au travail de déminage de HI, ces richesses naturelles et culturelles vont de nouveau contribuer au développement de la région. Les habitants d'Inzá peuvent désormais se réapproprier leurs terres, relancer l'économie locale et reconstruire le tissu social.

Cette dépollution des terres a été rendue possible, en grande partie, grâce à la générosité du peuple américain, par le biais d'une subvention de l'Office of Weapons Removal and Abatement du bureau des Affaires politico-militaires (PM/WRA) du département d'État américain.

NÉPAL

Des services de réadaptation de meilleure qualité, plus accessibles et pérennes


Selon une étude nationale sur les conditions de vie des personnes handicapées, réalisée en 2014-2015, 83 % des personnes handicapées n'ont pas accès aux services de réadaptation au Népal. Depuis 2019, à travers son projet « Activités de réadaptation physique », HI, en étroite collaboration avec le ministère de la Santé népalais et l'ensemble de ses partenaires, travaille à l'amélioration de l'accès

et de la qualité des services de réadaptation et cherche à établir un système de partenariat public-privé durable et intégré. Plus particulièrement, l'association accompagne l'élaboration de directives et de politiques pour la mise en place de services de réadaptation. Elle renforce par ailleurs les associations professionnelles de réadaptation afin de mettre en place un système de formation

médicale. L'association forme également les professionnels de la santé à la détection et à la prise en charge précoce de déficiences, telles que le pied bot, le *spina-bifida* ou la paralysie cérébrale, afin qu'elles n'entraînent pas d'incapacité durable. Depuis quatre ans, HI a formé 1 239 professionnels de la santé, et 15 440 personnes ont reçu des soins de réadaptation. Sept unités de réadaptation et de rééducation d'hôpitaux publics, de six districts, ont été renforcées. Par ailleurs, deux centres de réadaptation ont également été équipés pour des services de télé-réadaptation. HI a également contribué à la production d'un catalogue descriptif des aides à la mobilité et des fournisseurs disponibles au Népal, à destination de tous les prestataires de services de réadaptation.

Ce projet de réadaptation a été rendu possible, en grande partie, grâce à la générosité du peuple américain, par le biais d'une subvention de l'USAID.





20 072 personnes
ont été soutenues
dans le cadre du projet
de santé sexuelle
et reproductive au Togo

TOGO

L'éducation est primordiale pour une santé sexuelle choisie

Au Togo, la santé des adolescentes et des jeunes femmes est très souvent marquée par des grossesses précoces et non désirées, des avortements à risques, des rapports sexuels précoces et non protégés, des mariages précoces et forcés, ainsi que par une prévalence élevée du VIH-Sida. Cela entraîne également un décrochage voire un arrêt de la scolarité. À travers son projet ENSEMBLE — « Éducation nécessaire à la santé sexuelle et reproductive équitable pour devenir maître de son bien-être et libre de ses choix » — HI contribue à améliorer l'accès aux services de santé sexuelle et reproductive et aux droits connexes pour les adolescents et les jeunes adultes, handicapés ou non. L'association forme et déploie des acteurs communautaires au plus près des besoins : 40 pairs éducateurs (PE) et 40 agents de santé communautaires (ASC).

Parmi les ASC, on compte 21 femmes, dont une femme handicapée, et cinq hommes handicapés. Avec l'appui des leaders communautaires, ils mènent des dialogues communautaires sur différents sujets : grossesses précoces ou non désirées, avortements clandestins, planification familiale, réticence des hommes à la planification familiale et à la contraception chez les adolescents et les jeunes, violences basées sur le genre, etc. Entre février et mars 2022, 18 séances de dialogue communautaire ont été organisées dans 18 communautés par les ASC, auxquelles ont participé 696 personnes (dont 337 femmes non handicapées et 48 personnes handicapées). Les ASC sont aussi en charge des distributions à base communautaire de produits contraceptifs modernes. Quarante adolescents, filles et garçons, ont également été formés

comme pairs éducateurs pour animer des sensibilisations sur les thématiques de la santé sexuelle et reproductive. Depuis 2021, ces jeunes animent des causeries éducatives auprès d'autres jeunes, en milieu scolaire et extrascolaire. Animées en binôme dans les villages et quartiers, elles visent à susciter des changements de comportement chez les jeunes en les sensibilisant et en leur donnant des informations sûres et fiables sur leur santé sexuelle et reproductive, la sexualité, le mariage des enfants, les violences sexuelles et la contraception chez les adolescentes. Depuis le début du projet, 1 946 jeunes et adolescents ont été sensibilisés, dont 981 filles et 26 personnes handicapées. Par ailleurs, en 2022, cinq centres conviviaux pour adolescents et jeunes ont été réhabilités ainsi que deux salles de maternité.

MADAGASCAR

La thérapie de stimulation pour éviter les séquelles invalidantes liées à la malnutrition sévère

Le sud de Madagascar connaît la pire sécheresse depuis quarante ans. Plus de 1,35 million de personnes dans la région d'Atsimo Andrefana vivent dans un contexte d'insécurité alimentaire aiguë et connaissent des niveaux de faim dangereux. Face à cette situation, HI met en œuvre, depuis avril 2021, le projet TIALONGO. Il vise, d'une part, à apporter aux personnes handicapées et à leurs foyers un soutien alimentaire urgent et, d'autre part, à réduire le développement des handicaps liés à la malnutrition et à la sous-nutrition chez les enfants.

À l'échelle mondiale, la malnutrition aiguë sévère (MAS) touche près de 13,6 millions d'enfants âgés de moins de 5 ans. Elle représente l'une des principales menaces pour leur survie, faisant parmi eux plus d'un million de victimes chaque année⁴. En 2022, à Madagascar, selon une estimation de l'Unicef, près de 500 000 enfants de moins de 5 ans sont touchés par la malnutrition, dont 110 000 par la malnutrition aiguë sévère. La malnutrition sévère entraîne des retards dans le développement physique, psychomoteur et cognitif de l'enfant. Si ces retards ne sont pas correctement pris en charge, ils se consolident avec le temps



2 145 personnes ont bénéficié du projet TIALONGO à Madagascar

et peuvent entraîner des séquelles invalidantes à court et long terme. Pour éviter cela, HI a mis en place une approche novatrice : la thérapie de stimulation. Cette kinésithérapie d'éveil permet à l'enfant malnutri d'améliorer sa croissance et sa prise de poids grâce à une stimulation par le jeu et par des exercices simples. Les séances de thérapie individuelles sont dispensées par des professionnels qualifiés et durent de trente à quarante-cinq minutes. Le parent est encouragé à y prendre part activement et est accompagné pour stimuler l'enfant en fonction de ses besoins. La transmission de bonnes pratiques permet aux parents de poursuivre la stimulation dans la vie quotidienne. La thérapie de stimulation est proposée en complément des soins nutritionnels et médicaux essentiels

et du soutien psychosocial, pour donner aux enfants les meilleures chances de survie, une meilleure résilience et améliorer la qualité de leur vie future.

Pour identifier les enfants qui auraient besoin de cette thérapie de stimulation, HI forme des agents communautaires à reconnaître les signes de malnutrition et de vulnérabilité. Ils se rendent ensuite dans les communautés et encouragent les familles, dont le ou les enfants sont malnutris, à suivre des séances de thérapie. Depuis 2021, en complément de l'apport d'une aide alimentaire, HI a formé 186 agents communautaires et plus de 26 kinésithérapeutes et ergothérapeutes à cette technique, et accompagné 401 enfants, de 0 à 5 ans, en situation de malnutrition et leurs parents.

4. Source : Unicef, 2022.

Pour un système éducatif plus inclusif

Au Mozambique, HI promeut l'accès à une éducation de qualité pour les enfants handicapés. L'association évalue les besoins de formation des enseignants et dispense des modules complémentaires sur l'éducation inclusive pendant leur formation. Elle travaille également directement avec les écoles pour les rendre inclusives et pour démontrer l'impact positif d'un système qui inclut et encourage les enfants handicapés.

Dans le cadre de son projet multi-pays HELASIA, mis en œuvre dans cinq pays, dont le Mozambique — provinces de Maputo et de Gaza —, HI, aux côtés de ses partenaires, mène différents types d'activités pour améliorer l'inclusion des enfants handicapés : identification, évaluation et orientation des enfants handicapés

ou à besoins éducatifs spéciaux et de leurs familles ; sensibilisation de la communauté et des écoles au handicap et à l'inclusion ; formation des enseignants et des agents éducatifs ; soutien en face-à-face des enseignants par des assistants pédagogiques...

Concrètement, en 2022, HI a formé 60 enseignants aux stratégies et méthodologies pédagogiques inclusives. Les enseignants des écoles primaires ont reproduit ces sessions ; 147 enseignants ont donc été formés aux plans d'éducation personnalisés. Grâce à cette formation, les écoles et les enseignants sont plus conscients de l'importance de préparer des plans éducatifs adaptés aux besoins spécifiques des élèves. Ainsi, HI favorise le bien-être des enfants handicapés, leur

inclusion et leur participation à l'école. Dans le cadre de cette action, deux élèves malentendants ont été identifiés dans l'une des écoles primaires, et une session de formation de vingt-cinq jours à la langue des signes leur a été proposée, tout comme à leurs familles et à leurs enseignants. Une formation qui vise à promouvoir la communication des élèves avec les enseignants et leurs familles, tout en donnant aux enfants sourds et à leurs familles les moyens de s'intégrer à l'école et à la société. HI a également formé 150 élèves à la protection de l'enfance. L'objectif étant que les écoles deviennent plus sûres et plus inclusives et que les enfants connaissent mieux leurs droits et les mécanismes de signalement de maltraitance.

**4 450 personnes
ont bénéficié
du projet d'éducation
inclusive HELASIA
au Mozambique**



	Urgence	Protection et réduction des risques ¹	Plaidoyer ²	Social et Inclusion ³	Services de réadaptation	Prévention et santé	Plateformes logistiques	Action contre les mines
AMÉRIQUE CENTRALE ET DU SUD								
01 / Bolivie		x			x	x		
02 / Colombie	x	x		x	x	x		x
03 / Cuba	x	x		x	x			
04 / Haïti	x	x	x	x	x	x	x	
05 / Pérou		x			x	x		
06 / Venezuela		x		x	x	x		
EUROPE ET AMÉRIQUE DU NORD								
07 / Allemagne			x	x				
08 / Autriche			x					
09 / Belgique			x					
10 / Canada			x					
11 / États-Unis			x					
12 / France			x	x				
13 / Luxembourg			x	x				
14 / Moldavie	x			x		x		
15 / Royaume-Uni	x			x				
16 / Suisse			x					
17 / Ukraine	x	x	x	x	x	x	x	x
AFRIQUE DU NORD								
18 / Libye	x	x			x	x		x
19 / Maroc	x			x	x	x		
20 / Tunisie				x		x		
AFRIQUE DE L'OUEST								
21 / Bénin		x	x	x	x	x	x	x
22 / Burkina Faso	x	x	x	x	x	x	x	x
23 / Guinée-Bissau			x	x				
24 / Mali	x	x	x	x	x	x	x	
25 / Niger	x	x	x	x	x	x		x
26 / Sénégal		x	x	x	x	x		x
27 / Sierra Leone		x	x	x	x	x		
28 / Togo		x	x	x	x	x		
OCÉAN INDIEN								
29 / Madagascar	x			x	x	x		
MOYEN-ORIENT								
30 / Égypte		x		x	x	x		
31 / Irak (dont Kurdistan irakien)		x	x	x	x	x		x

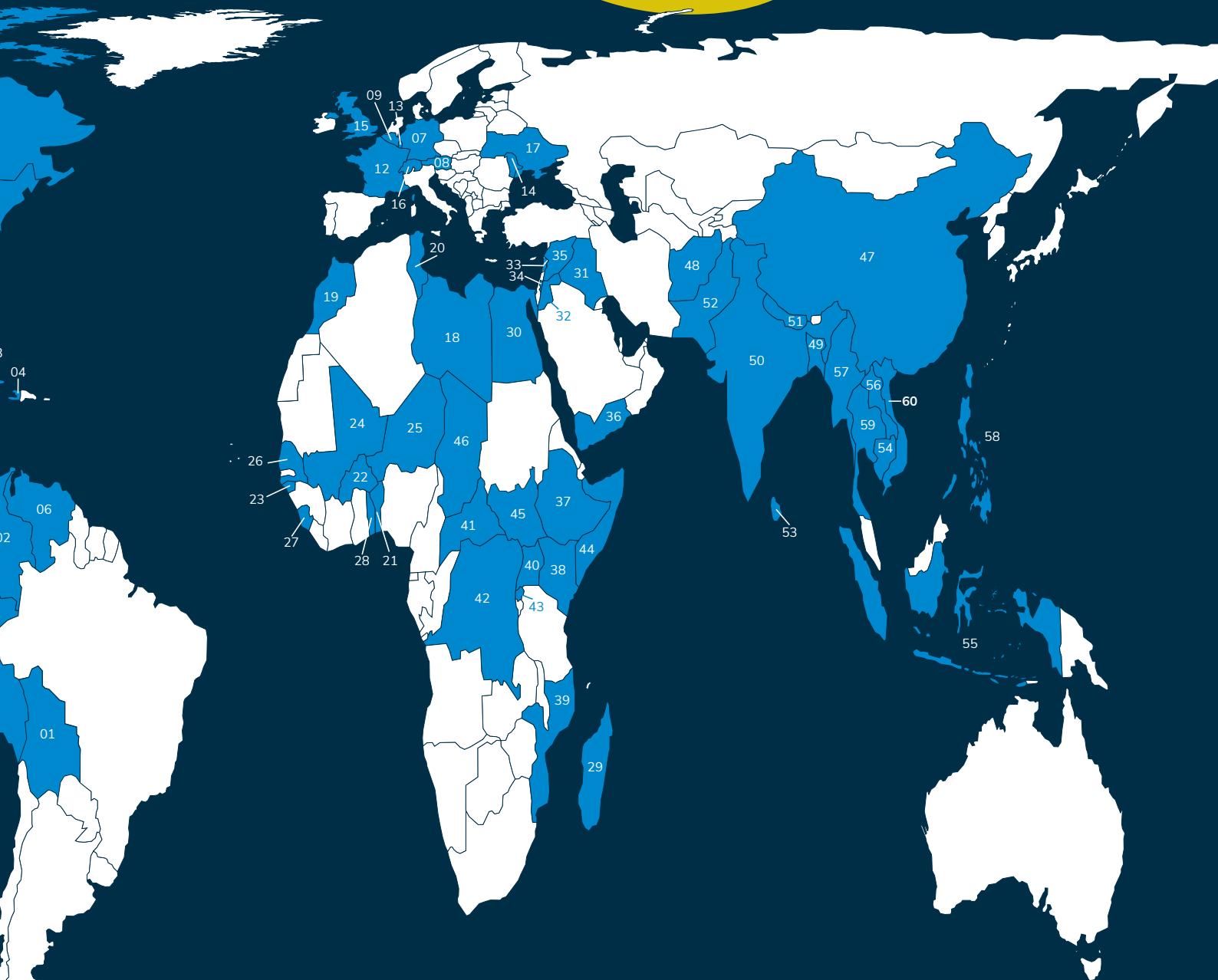
	Urgence	Protection et réduction des risques ¹	Plaidoyer ²	Social et Inclusion ³	Services de réadaptation	Prévention et santé	Plateformes logistiques	Action contre les mines
32 / Jordanie				x	x	x		
33 / Liban	x	x		x	x	x		x
34 / Palestine		x		x	x	x		
35 / Syrie	x	x	x	x	x	x		x
36 / Yémen	x	x	x	x	x	x		x
AFRIQUE AUSTRALE, CENTRALE ET DE L'EST								
37 / Éthiopie	x	x	x	x	x	x		x
38 / Kenya		x	x	x	x	x		
39 / Mozambique	x	x	x	x	x	x		
40 / Ouganda	x	x		x	x	x		
41 / République centrafricaine	x	x	x	x	x	x	x	x
42 / République démocratique du Congo	x	x	x	x	x	x	x	
43 / Rwanda		x	x	x	x	x		
44 / Somalie (dont Somaliland)	x	x		x	x	x		
45 / Soudan du Sud	x	x	x	x	x	x		
46 / Tchad		x		x	x	x		x
ASIE CENTRALE ET DE L'EST								
47 / Chine				x	x		x	
ASIE DU SUD								
48 / Afghanistan	x		x	x	x	x		x
49 / Bangladesh	x			x	x	x		x
50 / Inde				x	x	x		
51 / Népal	x			x	x	x		
52 / Pakistan					x	x		
53 / Sri Lanka			x	x	x			
ASIE DU SUD-EST								
54 / Cambodge			x	x	x	x		x
55 / Indonésie		x		x	x	x		
56 / Laos		x	x	x	x	x		x
57 / Myanmar (Birmanie)		x	x	x	x	x		x
58 / Philippines	x	x		x	x	x		
59 / Thaïlande		x		x	x	x		
60 / Vietnam					x			



Les frontières et noms des pays présentés dans cette carte n'impliquent pas une appréciation de HI sur le statut des territoires.

Partie 3 | Présence dans le monde

466 projets dans 60 pays



1. Protection et réduction des risques : réduction des risques de catastrophes naturelles et adaptation au changement climatique, protection contre les abus et les violences, action humanitaire inclusive, genre et handicap.
2. Plaidoyer sur les thèmes du développement inclusif, du désarmement, de l'action humanitaire.
3. Services liés à l'habitat, aux infrastructures, à la communication et aux transports publics ; services liés à la justice, à la citoyenneté et à la participation politique ; services sociaux ; services éducatifs ; services économiques ; services d'eau, d'hygiène et d'assainissement.

Toutes les associations nationales (Allemagne, Belgique, Canada, États-Unis, France, Luxembourg, Royaume-Uni, Suisse) et le bureau de HI en Autriche mènent des activités de plaidoyer, notamment pour lutter contre les bombardements de civils.

Pays où des activités ont été lancées en 2022 : Moldavie, Ukraine.
Pays où les activités ont été arrêtées en 2022 : Indonésie.



LE MOT DE LA TRÉSORIÈRE

Des volumes financiers exceptionnels pour faire face aux besoins toujours plus grands

Dans un contexte international des plus instables, le volume d'activités de nos programmes a connu une forte augmentation, de près de 10 %, par rapport à 2021. Il représente 176 millions d'euros et porte ainsi le budget global de notre réseau HI à 255 millions d'euros en 2022.

Dans nos pays d'intervention où le travail des organisations non gouvernementales internationales reste très difficile et contraint, nous arrivons, malgré tout, à maintenir une intervention importante auprès de nos bénéficiaires.

Nos activités correspondent, par exemple, à un volume de 7,7 millions d'euros en Afghanistan, de 10 millions d'euros au Mali et de 14,9 millions d'euros en Syrie. Parmi les programmes notables, nous pouvons également citer le nouveau programme Ukraine, dont le volume d'activités en 2022 représente 6,7 millions d'euros. Sur l'ensemble de nos programmes, 4,2 millions d'euros acquis en 2022 sont reportés (fonds dédiés) et financeront les projets mis en œuvre en 2023 et 2024 dans nos différents pays d'intervention.

Par ailleurs, nos comptes sont impactés des effets de change négatifs, pour près de 3,4 millions d'euros.

Nous constatons aussi une hausse des exigences des bailleurs, malgré la complexité de nos modalités d'intervention, pouvant affecter nos financements et nécessitant de comptabiliser des provisions pour risques.

En 2022, nous avons à nouveau pu compter sur le fidèle soutien de nos donateurs privés, avec une collecte record de plus de 66 millions d'euros (en revenus). Conjugées à l'exceptionnel volume de contrats de fonds institutionnels signés en 2022 pour les années futures, ces ressources nous permettent d'avancer plus sereinement dans la mise en œuvre des activités, dans un contexte international et environnemental difficile. En outre, notre gestion prudente a permis de maîtriser nos frais de fonctionnement malgré l'impact de l'inflation sur nos dépenses.

Le résultat net 2022 est à nouveau excédentaire, de près de 1 million d'euros. Il permet de sécuriser nos réserves, accompagne la croissance de notre activité en lien avec nos projets stratégiques, ainsi que les besoins de fonds propres affectés aux terrains tout au long de l'année.

Claire VAUDRAY-RADISSON

Les principes de financement et de gestion de HI

DIVERSITÉ DES SOURCES DE FINANCEMENT

Pour préserver son indépendance et pérenniser son action, HI a fait le choix de s'appuyer sur plusieurs sources de financement :

- en premier lieu, la générosité du public, grâce aux dons, au parrainage solidaire, aux legs, aux ventes d'artisanat, de produits issus du commerce solidaire et de produits-partage ;
- ensuite, les subventions provenant de bailleurs tels que des organismes publics (Nations unies, Union européenne, agences régionales ou nationales de coopération internationale) ou des organismes privés (fondations, associations, entreprises) ;
- enfin, la valorisation de son expertise et de ses savoir-faire auprès des agences gouvernementales et des organismes internationaux, via les activités d'expertise-conseil.

En raison de son choix d'une structure de financement mixte (provenant de la générosité du public et des bailleurs) et de son activité internationale dans des contextes de crise, de catastrophe, de reconstruction et de développement, les comptes de HI ne sont pas comparables à ceux d'autres types d'associations.

LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC, UN FINANCEMENT VITAL

Les fonds issus de la générosité du public non seulement permettent de financer directement la mise en œuvre des programmes, mais ont également un effet de levier pour réunir des fonds complémentaires qui permettent de mettre en œuvre des actions de plus grande ampleur. En effet, les bailleurs n'accordent généralement le financement d'un programme que si l'association peut déjà en financer une partie grâce aux fonds issus de la générosité du public. Celle-ci est le moteur du financement des activités de HI.

LA MUTUALISATION DES DONNS POUR UNE PLUS GRANDE ÉQUITÉ

Depuis toujours, HI a pour principe de ne pas affecter

les dons à un programme donné (sauf engagements spécifiques auprès des donateurs et dans le cas du parrainage solidaire) et de mutualiser les dons sur l'ensemble de ses programmes.

Cela permet de mobiliser immédiatement les fonds là où les besoins sont les plus importants ou les plus urgents. Cette mutualisation des dons est complémentaire d'une pratique d'affectation des financements dédiés par les bailleurs de fonds à des projets spécifiques.

UNE POLITIQUE DE RÉSERVES POUR ASSURER LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE

Pour assurer sa sécurité financière et celle des actions qu'elle entreprend, HI constitue des réserves en fonds propres et en trésorerie. Ces réserves permettent de faire face aux éventuelles fluctuations des ressources. Elles servent aussi à financer le besoin en fonds de roulement engendré par le décalage entre la réalisation des activités et les règlements des bailleurs. Elles donnent à l'organisation la liberté d'initiative et l'autonomie d'action indispensables pour mettre en œuvre ses missions sociales. Enfin, ces réserves permettent de financer des projets de développement stratégique de l'organisation.

LA TRANSPARENCE FINANCIÈRE

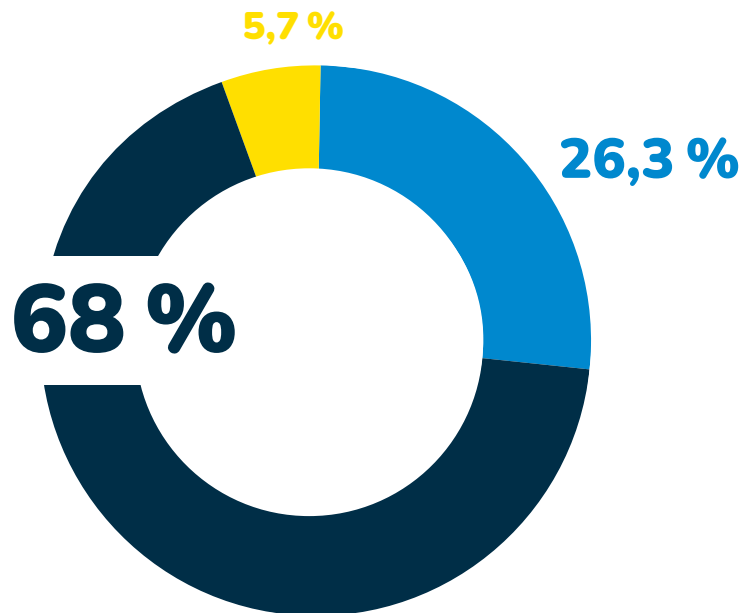
HI a fait de la transparence financière un principe de gestion, dans l'objectif de pouvoir rendre compte à tout moment de l'utilisation des fonds qui lui sont confiés. Au-delà de leurs propres contrôles internes, la Fédération et les huit associations nationales de l'organisation se soumettent à de nombreuses vérifications externes. Les comptes sont certifiés par un commissaire aux comptes dans chacun des pays concernés, puis les comptes combinés font l'objet d'une certification par le commissaire aux comptes de la Fédération, le cabinet d'audit Mazars. Par ailleurs, des rapports financiers sont établis sur l'utilisation des fonds octroyés par les bailleurs, et ils font souvent l'objet d'audits externes.

Enfin, la Cour des comptes peut contrôler la Fédération, tout comme l'association française, dont les sièges sont établis en France.

Origines des ressources

- Subventions et autres concours publics
- Ressources collectées auprès du public
- Autres ressources privées non liées à la générosité du public*

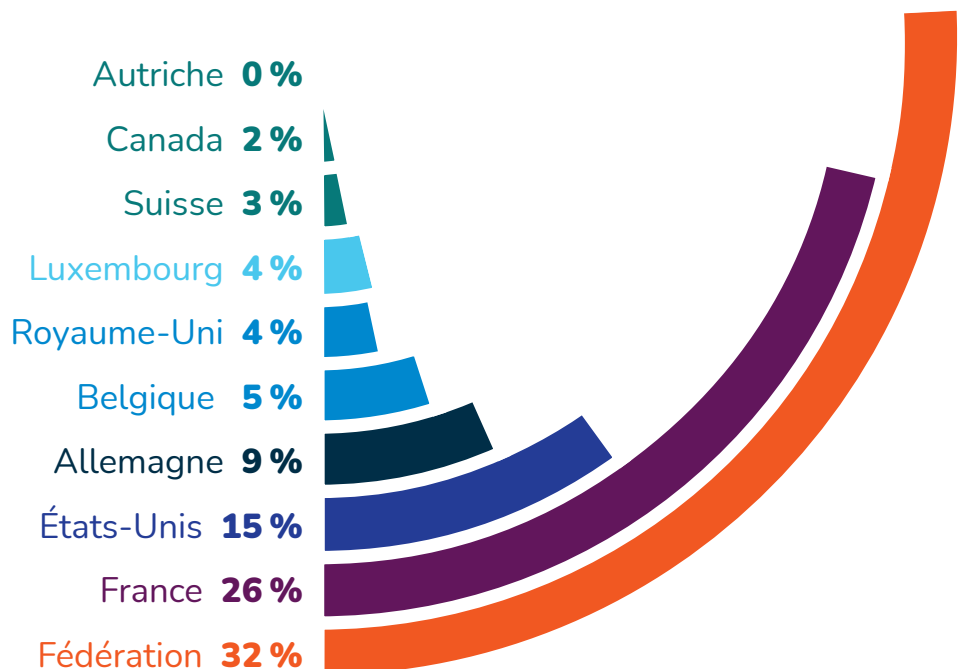
N.B. : * Dans le diagramme ci-contre, calculé sur la base des ressources de l'exercice du compte de résultat par origine et destination (CROD), le produit des ventes du commerce solidaire, soit 2 498 K€, n'est pas pris en compte.



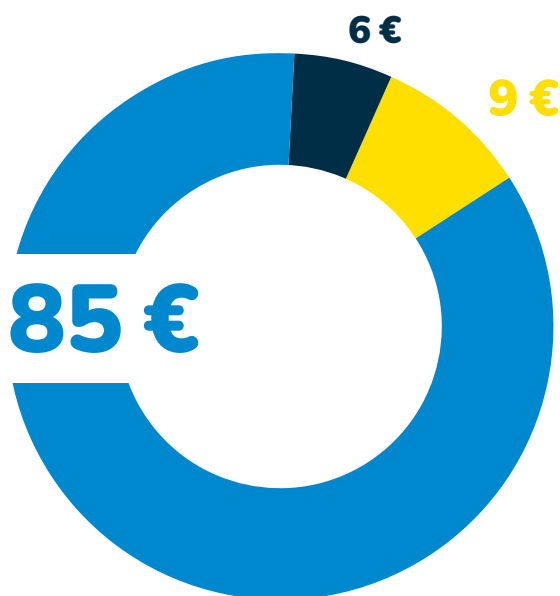
Contributions de la Fédération, des associations nationales et du bureau en Autriche aux ressources du réseau international

Le réseau fédéral permet à HI de développer et de diversifier :

- ses ressources financières, institutionnelles et privées ;
- ses ressources humaines, par le recrutement de volontaires et de salariés expatriés ;
- ses compétences techniques, par l'apport de nouveaux savoir-faire.



Pour 100 € dépensés au cours de l'exercice par le réseau HI*



HI poursuit ses efforts pour conserver un équilibre essentiel entre les emplois affectés aux missions sociales, et ceux affectés aux frais de fonctionnement et de recherche de fonds.

Depuis de nombreuses années, l'association met tout en œuvre pour que ce ratio soit conservé.

En 2022, ce ratio est stable, avec 85 % des emplois (208 millions d'euros) affectés aux missions sociales. La part des frais de recherche de fonds et celle des dépenses de fonctionnement sont également stables, respectivement à 9 % et 6 %.

- Missions sociales
- Frais de recherche de fonds
- Frais de fonctionnement

N.B. : Dans le diagramme ci-contre, calculé sur la base des emplois de l'exercice du compte de résultat par origine et destination (CROD), le coût du commerce solidaire, soit 1 639 K€ de coûts directs intégrés dans la rubrique « frais de recherche de fonds » et 90 K€ de frais de fonctionnement, ne sont pas pris en compte.

* Le réseau HI est composé de la Fédération, de l'Institut HI pour l'action humanitaire, des huit associations nationales (Allemagne, Belgique, Canada, États-Unis, France, Luxembourg, Royaume-Uni et Suisse) et d'un bureau en Autriche.

Méthodologie d'élaboration du compte de résultat par origine et destination (CROD) et du CER*

À compter des exercices ouverts le 1^{er} janvier 2020, les personnes morales de droit privé à but non lucratif doivent appliquer le règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018, qui succède au règlement CRC n° 99-01 du 16 février 1999.

Ce règlement prévoit, entre autres, la production de plusieurs tableaux, dont le compte de résultat par origine et destination (CROD), qui intègre l'ensemble des emplois et des ressources engagés par le réseau HI. Issu du CROD, le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER) précise désormais uniquement l'origine des ressources collectées auprès du public et leur emploi sur l'exercice par l'association.

Sur la base de principes comptables communs, ces tableaux sont établis à partir de la comptabilité analytique de chaque entité de l'organisation HI, et en conformité avec la réglementation en vigueur.

Chacune des rubriques des emplois est constituée des coûts directs et des frais de gestion des activités concernées.

Le coût du personnel international et celui du personnel national sont imputés directement au niveau du programme concerné.

Les coûts engagés dans les actions d'éducation au développement relèvent de la mission sociale et sont classés dans cette rubrique. C'est le cas notamment des coûts des campagnes internationales pour

interdire les mines et les bombes à sous-munitions (BASM), ainsi que pour mettre fin aux bombardements de civils (campagne EWIPA).

Les coûts relatifs à l'information du grand public (par exemple ceux liés au site internet) sont intégrés dans la rubrique « Frais de fonctionnement ».

Les coûts et produits exceptionnels de l'exercice sont intégrés dans chaque rubrique du CROD.

Enfin, la rubrique « Dont générosité du public » a été calculée par différence entre le coût de chaque rubrique des emplois et les autres ressources affectées (fonds institutionnels, principalement).

* Le siège de la Fédération HI étant basé en France, nous reprenons ici la réglementation française.

CROD — Compte de résultat par origine et destination

Au 31.12.2022, en milliers d'euros.

Ces tableaux sont directement issus des comptes annuels de HI. De ce fait, les chiffres ont été arrondis.

A - Produits et charges par origine et destination

PRODUITS PAR ORIGINE	EXERCICE 2022		EXERCICE 2021	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
1 – Produits liés à la générosité du public	66 231	66 231	56 883	56 883
2 – Produits non liés à la générosité du public	16 996	–	12 913	–
3 – Subventions et autres concours publics	171 175	–	154 864	–
Total des ressources de l'exercice	254 402	66 231	224 660	56 883
4 – Reprises sur provisions et dépréciations	1 330	–	3 509	–
5 – Utilisation des fonds dédiés antérieurs	382	382	957	957
Total des produits	256 114	66 613	229 126	57 840
CHARGES PAR DESTINATION				
1 – Missions sociales	208 326	39 619	184 812	33 162
2 – Frais de recherche de fonds	22 647	16 901	21 222	18 232
3 – Frais de fonctionnement	14 117	5	13 162	24
Total des emplois de l'exercice	245 090	56 525	219 196	51 418
4 – Dotations aux provisions et dépréciations	5 843	–	1 240	–
5 – Reports en fonds dédiés de l'exercice	4 200	4 200	493	493
Total des charges	255 133	60 725	220 929	51 911
Excédent ou déficit	981	5 888	8 197	5 929

B - Contributions volontaires en nature

PRODUITS PAR ORIGINE	EXERCICE 2022		EXERCICE 2021	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
1 – Contributions volontaires liées à la générosité du public	4 133	4 133	6 205	6 205
2 – Contributions volontaires non liées à la générosité du public	–	–	–	–
3 – Concours publics en nature	–	–	–	–
Total des produits	4 133	4 133	6 205	6 205
CHARGES PAR DESTINATION				
1 – Contributions volontaires aux missions sociales	886	886	1 371	1 371
2 – Contributions volontaires à la recherche de fonds	2 270	2 270	1 658	1 658
3 – Contributions volontaires au fonctionnement	977	977	3 176	3 176
Total des charges	4 133	4 133	6 205	6 205

CER — Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

Au 31.12.2022, en milliers d'euros.

Ce tableau est directement issu des comptes annuels de HI. De ce fait, les chiffres ont été arrondis.

	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
EMPLOIS PAR DESTINATION		
1 – Missions sociales	39 619	33 162
2 – Frais de recherche de fonds	16 901	18 232
3 – Frais de fonctionnement	5	24
Total des emplois de l'exercice	56 525	51 418
4 – Dotations aux provisions et dépréciations	–	–
5 – Report en fonds dédiés de l'exercice	4 200	493
Excédent de la générosité du public de l'exercice	5 888	5 929
TOTAL	66 613	57 840

RESSOURCES PAR ORIGINE

1 – Ressources liées à la générosité du public	66 231	56 883
Total des ressources de l'exercice	66 231	56 883
2 – Reprises sur provisions et dépréciations	–	–
3 – Utilisations des fonds dédiés antérieurs	382	957
Déficit de la générosité du public de l'exercice	–	–
TOTAL	66 613	57 840

Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	37 330	31 973
(+) excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public de l'exercice	5 888	5 929
(+) investissements ou (-) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	-2 123	-572
Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	41 095	37 330

Produits liés à la générosité du public : tous les dons ponctuels, les dons par prélèvement automatique, les dons issus du parrainage solidaire, le mécénat, les legs, etc. collectés dans l'année.

Produits non liés à la générosité du public : financements institutionnels privés provenant des fondations et des associations, revenus du commerce solidaire, autres produits.

Subventions et autres concours publics : financements obtenus auprès des organismes internationaux (dont l'Union européenne et les Nations unies), ainsi que des subventions publiques obtenues notamment dans les pays où sont implantées les associations nationales du réseau.

Missions sociales : programmes mis en œuvre par HI dans le monde et ensemble des services du siège liés à la coordination des missions. Un programme est composé de plusieurs projets.

Frais de recherche de fonds : comprennent les coûts des diverses campagnes d'appel aux dons et de la recherche des fonds institutionnels, publics et privés.

Frais de fonctionnement : regroupent tous les frais engagés par les services à caractères généraux, ainsi que les frais d'information et de sensibilisation du grand public, comme le site internet de l'association.

Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés) : constituent le « stock initial des dons ». Celui-ci correspond à la part des fonds propres provenant de la collecte auprès du public et non utilisée lors des exercices précédents.

Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés) : constituent le « stock final des dons » non utilisés à la fin de l'année. Ce stock, intégré dans les fonds propres, contribue à la sécurité financière indispensable à la pérennité des missions sociales.

Répartition des dépenses liées aux missions sociales

Ces tableaux sont directement issus des comptes annuels de HI. De ce fait, les pourcentages ont été arrondis.

Afrique et océan Indien

86,8 millions d'euros

Afrique de l'Est	0,81 %
Bénin	1,49 %
Burkina Faso	12,31 %
Éthiopie / Somalie	10,39 %
Kenya	4,89 %
Madagascar	4,76 %
Mali	12,87 %
Mozambique	2,77 %
Niger	8,37 %
Ouganda	4,40 %
République centrafricaine	7,36 %
République démocratique du Congo	7,76 %
République du Soudan du Sud	3,96 %
Rwanda	3,95 %
Sénégal / Guinée-Bissau	4,38 %
Sierra Leone	1,62 %
Tchad	6,37 %
Togo	1,54 %

Europe

7,5 millions d'euros

Ukraine	100,00 %
---------	----------

Asie

41,8 millions d'euros

Afghanistan	21,41 %
Asie du Sud	0,03 %
Bangladesh	19,24 %
Cambodge	2,98 %
Chine	2,48 %
Laos	7,86 %
Myanmar (Birmanie) / Thaïlande	15,42 %
Népal / Inde	12,78 %
Pakistan	5,79 %
Philippines / Indonésie	6,72 %
Sri Lanka	2,26 %
Vietnam	3,03 %

Amérique centrale et du Sud

14,5 millions d'euros

Bolivie	4,97 %
Colombie	51,78 %
Crise au Venezuela	6,16 %
Cuba	2,93 %
Haïti	27,77 %
Pérou	6,39 %

Afrique du Nord et Moyen-Orient

46,9 millions d'euros

Jordanie / Égypte / territoires Palestiniens / Liban	22,29 %
Libye	3,73 %
Maroc	3,14 %
Tunisie	3,08 %
Yémen / Irak / Crise syrienne	67,76 %

Divers siège

10,7 millions d'euros

Campagne internationale pour interdire les mines et EWIPA*	41,03 %
Fablife	1,24 %
Institut Handicap International	3,28 %
Mobilisation pour les droits des personnes handicapées (EAD)	10,44 %
Autres missions sociales nationales	44,01 %

Divers non affectés par zone

0,1 million d'euros

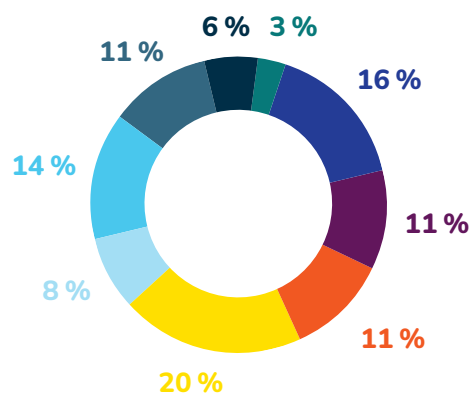
* EWIPA : campagne de plaidoyer pour réduire l'impact des armes explosives en zones peuplées.

Ventilation par thématique du volume des missions sociales

Total missions sociales : **208 millions d'euros**

- Services de réadaptation
- Autres activités de protection et de réduction des risques
- Réduction de la violence armée
- Services de santé
- Plaidoyer et mobilisation du grand public
- Plateformes logistiques
- Autres services inclusifs
- Insertion économique
- Éducation inclusive

N.B. : Dans les tableaux et diagrammes ci-dessus, calculés sur la base des emplois de l'exercice du compte de résultat par origine et destination (CROD), les coûts directement liés à la coordination des missions (dont les coûts de pilotage et de supports) sont répartis sur les programmes selon une règle de calcul validée par le commissaire aux comptes de HI.



Bilan combiné du réseau HI*

Au 31.12.2022, en milliers d'euros.

Ce tableau est directement issu des comptes annuels de HI. De ce fait, les chiffres ont été arrondis.

Actif

	2022	2021
Actif immobilisé ¹	18 772	18 129
Créances bailleurs ²	226 462	160 996
Créances reçues par legs ou donations ²	4 725	2 485
Autres stocks et créances ²	32 608	30 213
Trésorerie ³	52 360	51 856
Écarts de conversion actif	2 556	327
Total de l'actif	337 483	264 006

Passif

	2022	2021
Fonds propres ⁴	47 694	46 438
Fonds reportés liés aux legs ou donations	6 881	5 367
Fonds dédiés ⁵	4 601	782
Provisions pour risques et charges ⁶	6 976	3 521
Dettes des legs ou donations ⁷	2 002	1 717
Dettes bailleurs ⁷	11 422	8 329
Autres dettes ⁷	29 604	28 182
Produits constatés d'avance sur les financements institutionnels ⁸	225 688	168 871
Écarts de conversion passif	2 615	799
Total du passif	337 483	264 006

À compter du 1^{er} janvier 2020, l'ensemble des legs et donations sont comptabilisés dès la date d'acceptation par le conseil d'administration dans les comptes spécifiques en tant qu'actifs et passifs.

Dès lors qu'un contrat de subvention (attribué par des bailleurs institutionnels d'origine publique ou privée) est signé, la totalité de cette subvention est comptabilisée en produit, avec constatation en contrepartie d'une créance vis-à-vis du bailleur à l'actif du bilan. À la clôture des comptes, le produit est ajusté aux dépenses réalisées sur l'exercice : la fraction de la subvention rattachée à des exercices futurs est inscrite, à la clôture de l'exercice, dans un compte « Produits constatés d'avance bailleurs de fonds ». La créance vis-à-vis du bailleur est quant à elle ajustée, au cours de l'exercice, sur la base des versements du bailleur.

* Le réseau HI est constitué de la Fédération, de l'Institut HI pour l'action humanitaire, des huit associations nationales — Allemagne, Belgique, Canada, États-Unis, France, Luxembourg, Royaume-Uni et Suisse — et d'un bureau en Autriche.

- Actif immobilisé** : bâtiments, véhicules, matériel informatique, etc., aussi bien au siège que sur le terrain.
- Créances et stocks** : argent dû par les bailleurs et les clients, créances reçues par legs ou donations, valeur des marchandises en stock.
- Trésorerie** : argent disponible immédiatement pour les besoins de l'association. Une partie de ces fonds est placée, sans risque.
- Fonds propres (nouvelle dénomination des fonds associatifs)** : fonds de sécurité constitués depuis la création de l'association. Ils sont intégrés presque en totalité dans la trésorerie et permettent de financer les actions en attendant le versement des fonds par les bailleurs.
- Fonds dédiés** : fonds affectés à des actions précises et n'ayant pas été utilisés dans l'année.
- Provisions pour risques et charges** : fonds provisionnés pour couvrir des litiges en cours ou des risques éventuels sur des contrats de financement.
- Dettes** : sommes dues auprès des fournisseurs, des caisses sociales, et fonds avancés par les bailleurs institutionnels et non utilisés dans l'année.
- Produits constatés d'avance sur les financements institutionnels** : montant des financements institutionnels acquis non encore utilisés dans l'année.

La Fédération

Pour l'ensemble du réseau fédéral et de manière exclusive, la Fédération est chargée par ses membres — les huit associations nationales du réseau — de la mise en œuvre opérationnelle des projets de solidarité internationale, du plaidoyer et de l'action politique à l'échelon international, de l'élaboration de la stratégie pluriannuelle, de l'élaboration des politiques et règles de fonctionnement communes.

Bilan de la Fédération HI

Au 31.12.2022, en milliers d'euros.
Ce tableau est directement issu des comptes annuels de HI. De ce fait, les chiffres ont été arrondis.

Actif

	2022	2021
Actif immobilisé ¹	13 869	13 289
Créances bailleurs ²	108 649	92 189
Autres stocks et créances ²	43 533	42 445
Trésorerie ³	27 124	24 092
Total de l'actif	193 175	172 015

Passif

	2022	2021
Fonds propres ⁴	38 244	37 337
Provisions pour risques et charges ⁵	6 939	3 431
Fonds dédiés sur dons affectés ⁶	3 312	712
Dettes bailleurs ⁷	4 080	4 701
Autres dettes ⁷	140 600	125 834
Total du passif	193 175	172 015

1. **Actif immobilisé** : bâtiments, véhicules, matériel informatique, etc., aussi bien au siège que sur le terrain.

2. **Stocks et créances** : valeur des marchandises en stock, argent dû par les clients et les bailleurs de fonds.

3. **Trésorerie** : argent disponible immédiatement pour les besoins de l'association. Une partie de ces fonds est placée, sans risque.

4. **Fonds propres** : fonds de sécurité constitués depuis la création de l'association. Ils sont intégrés presque en totalité dans la trésorerie et permettent de financer les actions en attendant le versement des fonds par les bailleurs.

5. **Provisions pour risques et charges** : fonds provisionnés pour couvrir des litiges en cours ou des risques éventuels sur des contrats de financement.

6. **Fonds dédiés sur dons affectés** : fonds affectés à des actions précises et n'ayant pas été utilisés dans l'année.

7. **Dettes** : sommes dues auprès des fournisseurs, des caisses sociales, et fonds avancés par les bailleurs institutionnels et non utilisés dans l'année.

Compte de résultat de la Fédération HI

Au 31.12.2022, en milliers d'euros.
Ce tableau est directement issu des comptes annuels
de HI. De ce fait, les chiffres ont été arrondis.

	2022 / clos au 31.12.2022	2021 / clos au 31.12.2021
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de biens et services	2 163	1 619
Produits de tiers financeurs	221 084	193 447
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	1 331	4 109
Utilisations des fonds dédiés	382	957
Production stockée	-27	-
Production immobilisée	295	172
Autres produits	1 435	2 197
TOTAL I	226 663	202 501
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de matières premières, marchandises et autres	-	-
Variation de stocks	-	100
Autres achats et charges externes	61 031	51 982
Aides financières versées par l'entité	56 071	50 297
Impôts, taxes et versements assimilés	5 468	2 603
Salaires et traitements	74 921	69 008
Charges sociales	16 690	15 149
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	2 850	2 229
Dotations aux provisions	4 839	1 100
Reports en fonds dédiés	2 982	423
Autres charges	735	485
TOTAL II	225 587	193 376
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)¹	1 076	9 125
PRODUITS FINANCIERS	1 059	1 077
CHARGES FINANCIÈRES	1 645	1 069
2. RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)²	-586	8
3. RÉSULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	490	9 133
PRODUITS EXCEPTIONNELS	829	189
CHARGES EXCEPTIONNELLES	608	378
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)³	221	-189
Impôts sur les bénéfices (VII) ⁴	0	0
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	228 551	203 767
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII)	227 840	194 823
EXCÉDENT OU DÉFICIT	711	8 944

1. **Charges et produits d'exploitation :** liés à l'exploitation normale, achats, frais généraux, salaires, taxes, amortissement et provisions pour les charges, mais également dons et financements pour les produits.

2. **Charges et produits financiers :** liés aux emprunts, placements et écarts de change.

3. **Charges et produits exceptionnels :** cession d'immobilisations, pénalités.

4. **Impôt sur les activités commerciales :** impôt sur les activités fiscalisables de HI, notamment dépôt à terme et comptes sur livrets.

Rapport d'activité 2022 Humanité & Inclusion

Directeur de la publication : **Jean-Noël Dargnies**

Directeur de la rédaction : **Manuel Patrouillard**

Comité de rédaction : **Catherine Clavel,**

Florence Daunis, Sylvain Ogier, Marie Verrier

Création graphique : **Mélissa Jay / HI**

Mise en pages : **Marion Dumoulin**

Relecture : **Marie-Do Bergouignan**

Coordination de la traduction : **Marly Revuelta**

Traduction : **Mica Bevington, Mandy Duret,**

Rosalind Smith-Thomas

Iconographie : **Laethicia Lamotte**

Impression : **2 Print**

Photo de couverture : **E. Blanchard / HI**

ISBN : **978-2-37886-016-5 9782378860165**

Le réseau Handicap International — Humanity & Inclusion est constitué d'une Fédération, qui met en œuvre nos programmes dans 51 pays, et de huit associations nationales. Ces programmes ou associations nationales portent les noms « Handicap International », « Humanité & Inclusion » ou « Humanity & Inclusion », selon les pays.

Le réseau HI se compose également d'un bureau en Autriche et de l'Institut HI pour l'action humanitaire.

Conseil d'administration Fédération HI 2023-2024

BUREAU

Président : **Jean-Noël DARGNIES** —

Directeur d'établissement

Secrétaire : **Christian FUCHS** — Chef d'entreprise

Trésorière : **Claire VAUDRAY-RADISSON** —

Experte-comptable

MEMBRES

Peter BURDIN — Président HI Royaume-Uni

Pierre DELANDMETER — Président HI

Luxembourg

Dagué GUEYE NDEYE — Présidente du Comité des Femmes de la FSAPH

Maryvonne LYAZID — Consultante

François MOMBOISSE — Consultant

Magali MOURLON — Responsable humanitaire

Jean-Thomas NOUBOUSSI — Haut fonctionnaire du Fonds mondial

Arnaud de POMMERY — Chef d'entreprise

Bernard POUPON — Chef d'entreprise

Elise SAINT-AUBIN — Consultante

Prosper TEBOUL — Consultant

Réseau Handicap International — Humanity & Inclusion

138, avenue Frères-Lumière

CS 88379

69371 LYON CEDEX 08

FRANCE

Tél. : + 33 (0) 4 78 69 79 79

Fax : + 33 (0) 4 78 69 79 94

E-mail : contact@hi.org

www.hi.org

